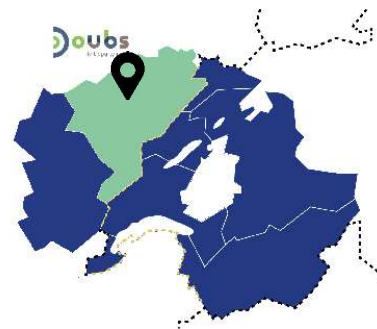


RÉHABILITATION DU PRESBYTÈRE

Bouclans, Doubs, 1750 → 2014



Mots clés : Public, Avant 1920, Moellons, Chaudière fioul individuelle, Rénovation globale

Motivations et enjeux : Concevoir un bâtiment fait pour durer, d'un usage facile et économe. La commune souhaitait réaliser un projet s'inscrivant dans les objectifs du Grenelle de l'environnement.



HISTOIRE ET DESCRIPTION DU BÂTIMENT

1750
Construction

Environnement : Centre-bourg

Type d'architecture :

Presbytère en maçonnerie pierre (moellons) recouverte d'un enduit. L'architecture est classique et très sobre, les façades présentent des encadrements de fenêtres sur leurs ouvertures.

Éléments architecturaux principaux à conserver :

- Menuiseries : volets persiennes et petits bois
- Toît en croupe

2014
Rénovation
énergétique

Classes énergétiques :

- Initial : Inconnue
- Actuelle : B

Surface de plancher brute chauffée : 319 m²

DEGRÉ DE
PROTECTION

PDA

Les travaux dans les abords des monuments historiques sont soumis à une autorisation préalable nécessitant l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Ce dernier s'assure que le projet ne porte pas atteinte au monument historique ou aux abords de celui-ci.

[LIEN VERS LA PROTECTION](#)

STRATÉGIE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

SYSTÈMES

→ avant rénovation :

- Chaudière Fioul
- Ventilation Naturelle

→ après rénovation :

- Chaudière Granulés 25 kW
- VMC Double Flux efficacité 82%
- VMC SF Hygro B pour les sanitaires

FAÇADES

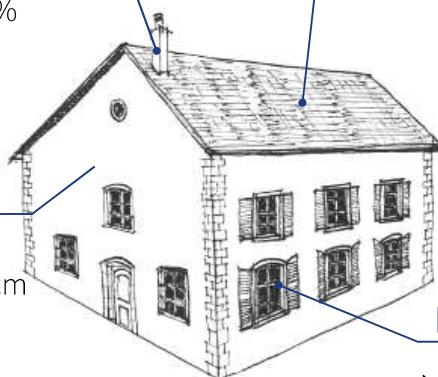
→ avant rénovation :

- Murs en pierres non isolés 60cm

→ après rénovation :

- Murs isolés par l'intérieur 16 cm laine de verre

$$U_{\text{façades_rénovées}} = 0,23 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$



TOITURE ET PLANCHER BAS

→ avant rénovation :

- Dalle sur terre-plein non isolée
- Toiture non isolée

→ après rénovation :

- Plancher isolé par 14 cm de polystyrène
- Toiture isolée par 30 cm de laine minérale

$$U_{\text{sol_rénové}} = 0,16 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$

$$U_{\text{plafond_rénové}} = 0,14 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$

MENUISERIES EXTÉRIEURES

→ avant rénovation :

- Menuiserie en bois simple vitrage

→ après rénovation :

- Menuiserie en bois double vitrage

$$U_{\text{w_rénové-moyen}} = 1,4 \text{ W}/(\text{m}^2.\text{K})$$

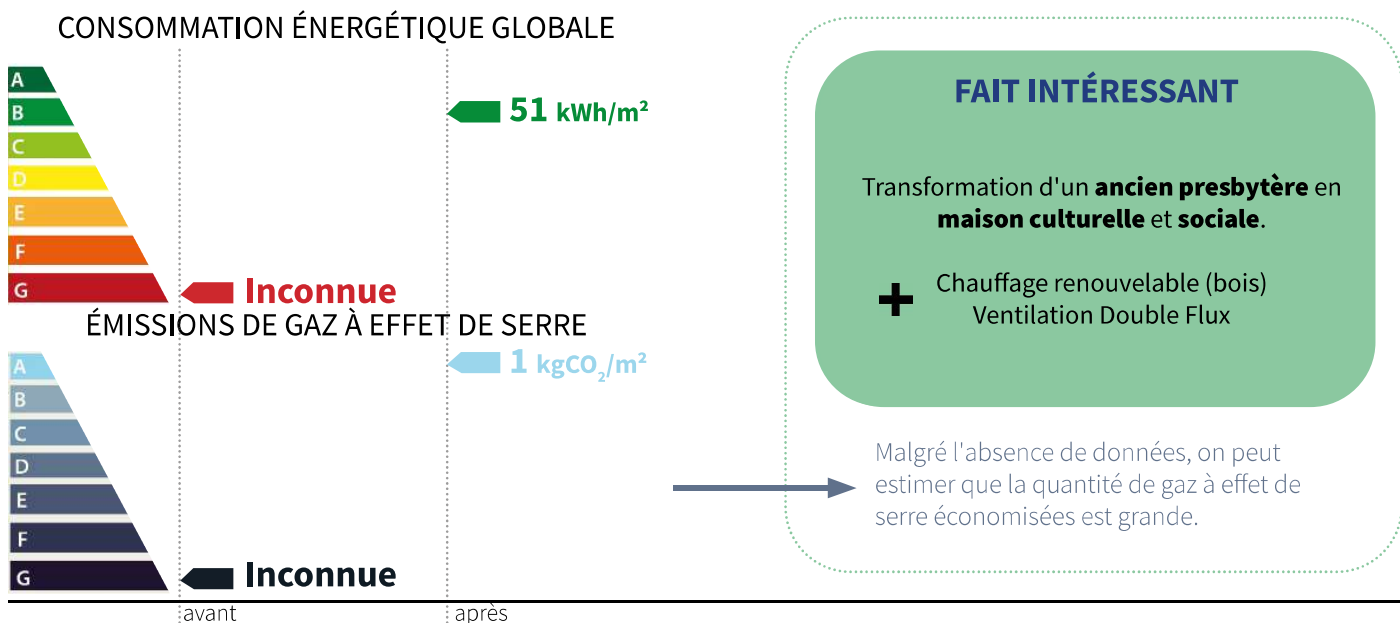
POINTS DE VIGILANCE

- Traitement des ponts thermiques et des interactions entre lots (murs intérieurs, menuiseries)
- Traitement de l'étanchéité à l'air et pose d'une membrane pare-vapeur afin de protéger l'isolant intérieur.



PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU BÂTI RÉNOVÉ

Basé sur les besoins énergétiques annuels du bâtiment (chauffage, ECS, électricité).

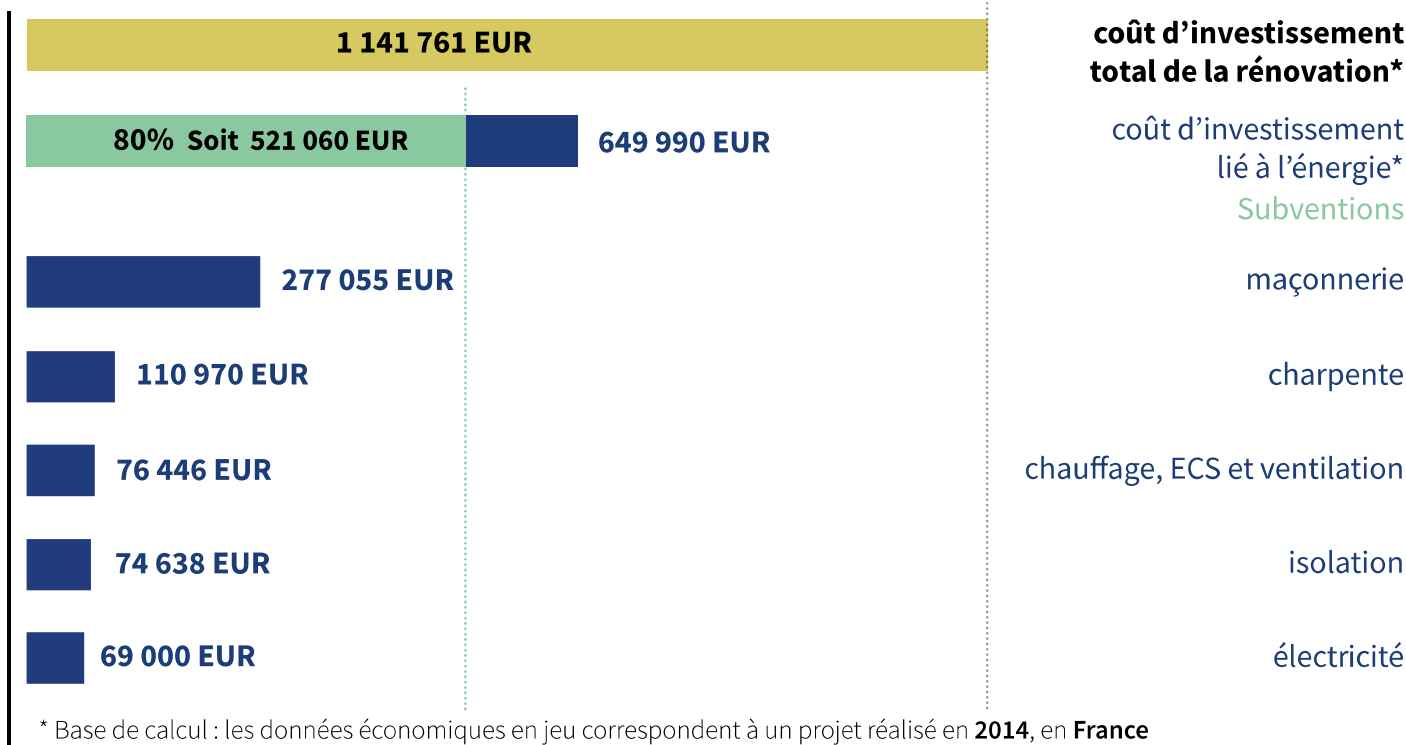


Note : les classes énergétiques sont définies selon les valeurs de l'étiquette de l'année 2014

→ Conformité réglementaire : **le bâtiment est conforme à la RT élément par élément**

→ Autre Label : **le bâtiment est conforme au label BBC Effilgis**

DÉTAIL DES COÛTS D'INVESTISSEMENT*



Crédits

- Maîtrise d'oeuvre : ATELIER D'ARCHITECTURE TARDY
- Entreprises de travaux : BET IMAGE ET CALCUL (Bureau d'étude), SARL AMIEZ (Isolation), MYOTTE & CIE (CVC), Girardet Toiture (Charpente), SFCA (Couverture), VD MENUISERIE (Menuiserie), Parente SARL (Maçonnerie), Bisontine-Peinture (Peinture)



DÉMARCHES À SUIVRE POUR UN PROJET SIMILAIRE

Autorités compétentes en cas de travaux :

Maison de l'habitat du Doubs et l'UDAP

Démarches :

Étape 1 : Contacter l'Espace Conseil France Rénov' (maison de l'habitat) pour être accompagné selon votre budget sur les choix techniques réalisables mais aussi pour être informé des aides possibles.

Lien ADIL 25 : <https://www.maisonhabitatdoubbs.fr/conseil-en-architecture-urbanisme-paysage/>

Étape 2 : Pour toutes questions réglementaires sur votre projet, pour la constitution d'un dossier de permis de construire ou pour toutes les demandes d'autorisation, contacter le CAUE25 et l'UDAP

Lien CAUE 25 : <https://www.caue25.org/>

Lien UDAP : <https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte/Votre-DRAC/Patrimoines-et-Architecture/Unites-Departementales-de-L-Architecture-et-du-Patrimoine>

Vous aider à la conception

MAISON DE L'HABITAT DU DOUBS

1 Chemin de Ronde du Fort Griffon
- entrée D, 25000 Besançon

03 81 68 37 68
contact@maisonhabitatdoubbs.fr

Un [guide](#) du bâti ancien élaboré par la DRAC et l'AJENA est à disposition sur le site internet de l'AJENA

Un [guide](#) des bonnes pratiques en rénovation (*Rénov'Act*) est à disposition sur ce même site.

<https://www.ajena.org/>

PARTENAIRES et SOUTIENS

PARTENAIRES DE PROJET



SOUTIENS FINANCIERS

Fiche réalisée dans le cadre du projet « Historeno », soutenu par l'Union Européenne, la Confédération helvétique, la région Bourgogne Franche-Comté et les cantons de Vaud, Valais, Genève, Neuchâtel, Berne et Jura ainsi que la ville de Besançon via le programme INTERREG France-Suisse.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE